



LA RELANCE POST COVID 19



• **BIO EN HAUTS-DE-FRANCE** •
Groupement Régional de l'Agriculture Biologique

16 PROPOSITIONS

pour faire rimer relance économique
et transition agricole et alimentaire



GOVERNANCE ET AGENCEMENT DES ACTEURS PUBLICS : INNOVER POUR UNE TRANSITION ACCÉLÉRÉE ET TRANSVERSALE



Poursuivre et amplifier le financement du **Plan Bio régional**, symbole d'une approche intégrée des politiques publiques pour accompagner la transition agricole et alimentaire de la région



Recommander à chaque EPCI de la région de créer un conseil de politique agricole et alimentaire réunissant les Vice-président.e.s en charge de l'aménagement du territoire et de l'agriculture, du développement économique, de l'environnement et de la ressource en eau

Conditionner et bonifier les aides à l'investissement agricoles et agroalimentaires aux enjeux sociaux, écologiques et économiques



Mettre en place un **plan de montée en compétences des agriculteurs régionaux** sur les enjeux macroéconomiques et sociétaux en conditionnant l'accès aux aides publiques agricoles à l'intégration de ce plan de formation



Amplifier les dispositifs financiers favorisant l'agriculture de groupe en les adossant à des systèmes de rétributions financières des paysans-chercheurs investis dans l'expérimentation de systèmes bio performants sur le plan social, environnemental et économique

EMPLOI SALARIÉS ET INSTALLATION EN AGRICULTURE : INVESTIR DANS LES MÉTIERS DE DEMAIN



Cibler de nouvelles priorités dans le **Schéma Régional des Structures (SDREA)** en introduisant une forme de conditionnalité sur le mode de production, la commercialisation et l'emploi

Expérimenter des **schémas territoriaux de planification et de gestion des emplois agricoles**



Créer un **fonds de formation régional dédié à la reconversion professionnelle** en agriculture biologique

DÉCONCENTRATION DES OUTILS, DÉSPÉCIALISATION ET DIVERSIFICATION DES SYSTÈMES AGRICOLES : ENGAGER LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE VERS UNE ÉCONOMIE AGRICOLE RÉSILIENTE



Lancer un **plan d'investissement matériel et immatériel pour la déspecialisation des territoires agricoles**

Organiser une **prospective sur l'élevage de demain** en Hauts-de-France en intégrant les évolutions sociétales, économiques, agronomiques et climatiques



Rendre éligible puis majorer les aides publiques soutenant le **maintien ou la réintroduction de petits élevages extensifs** dans tous les territoires

Expérimenter des **contrats d'autonomie territoriales** pour recréer dans les territoires une solidarité entre filières animales et végétales



Rendre incitatif le développement de **contrats de filières territoriales** garant d'une valorisation équitable de la diversité des assolements

ALIMENTATION DURABLE POUR TOUS : FAIRE LE PARI DE L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE EN RÉGION



Créer une **Contribution Volontaire Obligatoire pour réparer la fracture sociale et alimentaire**

Mieux articuler les investissements des communes avec les compétences des EPCI pour faciliter la mise en œuvre de la **loi EGALIM en restauration collective**



Articuler la création d'un **Schéma Régional d'Autonomie Alimentaire** avec le développement de stratégies d'autonomies alimentaires territoriales

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES MESURES DE BIO EN HAUTS-DE-FRANCE SUR
WWW.BIO-HAUTSDEFRANCE.ORG

Site Phalempin - Siège social : 26 rue du Général de Gaulle, 59133 PHALEMPIN | 03 20 32 25 35
Site Amiens : 14 rue du 8 mai 1945, 80090 AMIENS | 03 22 22 58 30

